

19^{ème} Rassemblement National Jeunes

Tir à l'Arc

12^{ème} Rassemblement National Sarbacane

Le 07 Juillet 2024 A Blacourt (60)



Le :14/04/2024

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire





L'édito d'Arnaud Jean, Président de l'UFOLEP

"L'Oise est une terre d'accueil des nationaux et elle va le prouver encore une fois avec ce championnat national tir à l'arc jeunes Ufolep et de sarbacane. Les finales y ont toujours été des réussites grâce à l'énergie de ses bénévoles et ses salariés. Merci par avance à toute l'équipe du comité Ufolep de l'Oise et les spécialistes du tir à l'arc sarbacane qui préparent ce national depuis des mois. C'est certainement un des plus beaux rassemblements nationaux de l'Ufolep car il conjugue activité sportive, réflexion, autonomie, transition écologique, jeunesse et engagement. Il est la parfaite traduction de notre ambition que d'être une fédération de sport et d'éducation. Merci à la commission nationale qui réalise un immense travail en amont et durant le week end.

Cette année, les 50 événements et championnats nationaux Ufolep auront une tonalité particulière.

L'UFOLEP, Terre d'égalité, a souhaité mettre en avant sur l'ensemble de ses manifestations nationales l'égalité des chances, d'accès et de genre.

Notre slogan « Tous les sports autrement » et notre engagement vont bien au-delà d'une réglementation sportive différente des autres fédérations.

Nous nous voulons être une organisation accueillante, bienveillante, engagée. Chaque membre de notre fédération doit pouvoir pratiquer, faire de la compétition, participer à des rassemblements, s'investir dans nos associations en toute sérénité. La simple démarche d'adhérer à l'UFOLEP doit garantir une liberté dans la pratique sportive, du premier entraînement aux manifestations nationales, et nous nous devons d'accompagner l'épanouissement de chaque personne. Se sentir respecté.e, considéré.e, invité.e, incite à placer le plaisir du partage au-dessus de celui de la performance sportive.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la convivialité fait partie des valeurs de notre Projet Sportif Fédéral, de notre identité, tout comme Solidarité, Equité, Citoyenneté, Responsabilité : elle est le baromètre de notre engagement pour l'égalité. L'égalité reste le produit d'un effort de justice, d'une préoccupation humaniste pour une société solidaire.

Beau championnat à toutes et tous"



Le Maire de BLACOURT	4
Le président du comité UFOLEP Oise.....	5
Comment vous rendre à Blacourt	6
Les Horaires.....	8
Le Samedi 1 Juillet.....	8
Le Dimanche 2 Juillet.....	8
La Restauration.....	9
Le samedi soir.....	9
Le dimanche midi.	9
Le dimanche midi jeunes. (Obligatoire).....	9
Le dimanche soir.	9
Les souvenirs	10
Objets.....	10
Vêtements.....	11
Renseignements complémentaires.....	12
Modalités d'inscription et de commandes	12
Hébergement	13
Règlement du rassemblement national jeunes.....	14
« Parcours Chlorophylle ».....	14
I - Participation	14
II - Compositions des équipes	14
III - Principe et déroulement	15
IV - Distances et blasons	15
Rappel	16
Règlement du rassemblement national Sarbacane	16
I - Participation	17



II - Catégories.....	17
III - Déroulement.....	17
Tir Classique	18
Parcours 3D.....	18
V - Classement.....	19
Individuel	19
Par équipe	19
Protocole sanitaire	19
Rappels et recommandations	19
Contrôle des licences.....	19
Tenue et comportement des individus	19
Règlements financiers - Droits d'inscription	20
Indemnisation	20
Flèches :	21
Equipement recommandé :.....	21
Amendes :.....	21
Sanction disciplinaire :	21
Contrôle anti-dopage :	22



Le Maire de BLACOURT

Mon cher Président.

En tant que Maire de Blacourt, je suis très honoré d'accueillir dans notre chère commune une telle manifestation, qui sera un premier point fort des activités festives qui seront organisées pendant la période estivale.

Ce rassemblement va permettre à de nombreuses personnes venant de diverses régions de découvrir Le Pays de Bray qui ne manque pas d'atouts.

Je suis très fier de mon premier adjoint, Jacques RICHARD qui déploie toute son énergie dans la réussite de ce rassemblement de jeunes archers et de sarbatains.

Soucieuse de la bonne tenue de ces moments festifs, la commune de Blacourt, mettra à disposition tous les moyens nécessaires.

Je te souhaite une bonne réussite et la bienvenue à tous les participants

Bien cordialement

Jean-Pierre Fouquier
Maire de Blacourt.



Le président du comité UFOLEP Oise.

Chers amis et Chères amies,

Le 7 juillet 2024, Le Comité départemental UFOLEP de l'Oise sera heureux de vous accueillir à Blacourt à l'occasion de ce double événement :

Rassemblement National UFOLEP Sarbacane et
Rassemblement jeunes UFOLEP tir à l'arc.

Une centaine de jeunes archers et autant de sarbatains, accompagnés de quelques 50 bénévoles (organisateurs et accompagnateurs) seront accueillis par l'association Les Archers du Pays de Bray, présidée par Jacques Richard. La Commission Nationale Sportive « Tir à l'arc et Sarbacane » veillera à la bonne organisation de cette manifestation, à laquelle l'équipe départementale UFOLEP apportera tous les concours nécessaires.

Venus de tous les horizons de notre territoire UFOLEP, vous vivrez à Blacourt une belle aventure sportive, riche de la diversité des concurrentes et concurrents dans un environnement particulièrement agréable.

Avec les partenaires qui ont soutenu cette opération sportive d'envergure nationale, nous vous souhaitons la bienvenue dans l'Oise et espérons que vous garderez le meilleur souvenir de cette édition 2023.

Pour le Comité départemental de l'Oise
Son président

Philippe MACHU



Comment vous rendre à Blacourt



Situation de Blacourt en France :

Au nord de Paris, à l'ouest du département de l'Oise.

Effectivement Blacourt est dans l'Oise Normande à deux pas de la Normandie.

BLACOURT

Malheureusement les transports en commun ne desservent pas notre village.

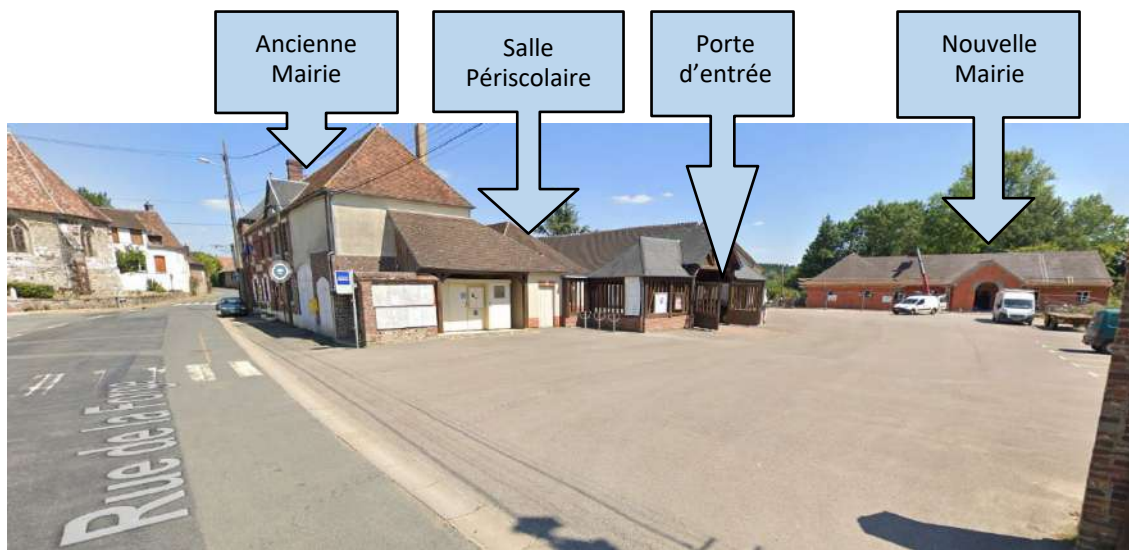
Temps de parcours :
Beauvais -> Blacourt 21 à 28 km / 28 à 31 minutes.
Sortir A16 -> Blacourt 28 à 31 km / 30 à 35 minutes.



L'accueil des délégations sera réalisé dans la salle périscolaire entre l'école et l'ancienne mairie. Si vous voyez cette église vous êtes au bon village.

Vous tournez sur la droite après la boulangerie et vous êtes à destination.





Voici la vue aérienne au cas où quelqu'un viendrait par les airs.





Les Horaires

Le Samedi 6 Juillet

Ouverture du greffe de 14h à 19h

Chaque responsable de délégation nommément désigné sur le dossier d'inscription se présentera au greffe. Il sera notre seul interlocuteur. Il retirera et contrôlera les documents nécessaires au bon déroulement du week-end.

A partir de 14h : Accueil des délégations dans la salle périscolaire.

15h : Vérification du parcours tir à l'arc par les responsables de peloton.

17h : Réunion des arbitres et des responsables de peloton

19h30 : Repas à la salle des fêtes

Le Dimanche 7 Juillet

Ouverture du greffe de 6h30 à 8h

Rassemblement Jeunes	Rassemblement Sarbacane
07h00 : Rendez-vous devant la mairie.	08h15 : Rendez-vous sur le terrain de sport.
07h15 : Appel et formation des pelotons.	08h30 : Echauffements
07h30 : Contrôle des licences par les responsables des pelotons.	08h45 : Contrôle matériel et licences
08h00 : Regroupement des pelotons, Montage et contrôle du matériel, Echauffement.	09h15 : Début des tirs blasons. 1 ^{er} départ Départ parcours 3D 1 ^{er} départ
08h15 : Départs échelonnés sur les parcours	11h45 : Début du repas des Sarbatains et les Accompagnateurs.
12h30 : Pause repas obligatoire	13h45 : Début tirs blasons. 2 ^{ème} départ Départ parcours 3D 2 ^{ème} départ
13h15 : Reprise des tirs	(Les parcours sont accessibles aux personnes à mobilité réduite)
17h00 : Fin des tirs	17h00 : Fin des tirs
18h00 : Allocution des officiels Palmarès et récompenses Verre de l'amitié	
20h : Repas de clôture	

Les tirs sur cibles se feront en extérieur couvert ou pas.



La Restauration

Le samedi soir. Tarif 5€ /personne

Pizza à Partager au choix : (voir à emporter)

- Trois Fromages
 - Lardon Oignon
 - Poivron Merguez
 - Jambon Champignon
- Salade avec fromage
Dessert au choix :
- Eclair Café
 - Eclair Chocolat

Le dimanche midi. Tarif 11.50€ /personne

Un Arancini * (2 farces au choix viande et végétarienne)

Une salade d'accompagnement.

Un dessert au choix :

- Tiramisu
- Panna cotta coulis

Le dimanche midi jeunes. (Obligatoire) Tarif 7.50€ /personne

Sandwich au choix :

- Jambon Crudités
- Thon Crudités

Avec Pâtisserie de Voyage au choix

- Financier aux amandes (2 par Pers.)
- Madeleine Nature ou Chocolat (1 par Pers.)

Une petite bouteille d'eau.

Le dimanche soir. Tarif 20€/ personne

Filet de poulet aux champignons, effeuillé de pommes de terre, flan de champignons.

Fromage assorti

Dessert au Choix :

- Dôme chocolat et son Croustillant
- Financier aux fruits rouges

Merci de faire votre choix à la commande.

(* Arancini = Boule de riz farcie et panée d'origine sicilienne.





Les souvenirs

Objets



Grande tasse ultra blanche
en céramique
H9.5cm- Ø8cm
Pv : 8€



Gourde Alu. Deux bouchons
H.18.5cm - Ø7.3cm- 500ml
Pv : 10€



Sac shopping
H 37cm- L40cm
Anse 20cm
Pv : 3€



Porte clef. Impression recto / verso
Pv : 3€



Badges Ø3.3cm
Pv : unitaire : 0.80€ Pv : Le lot : 3€



Autocollant ou feuille Magnétique
~6.5 cm x 8.5 cm
Pv : 0.50€



Vêtements



T-shirt 190gr/m²
Pv : 12€

Polo 230gr/m²
Pv : 18€



Sweat 330gr/m²
Pv : 22€

Sweat capuche et fermeture. 330gr/m²
Pv : 28€

Les tailles disponibles sont les suivantes :

T-shirt : 12/14ans S M L XL XXL XXXL

Polo : S M L XL XXL

Sweat : S M L XL XXL

Sweat capuche et fermeture : S M L XL XXL



Renseignements complémentaires

Modalités d'inscription et de commandes

L'inscription des compétiteurs, les commandes de restauration et d'objets souvenirs s'effectuent par les commissions techniques départementales sur le site « Arcufolep ».

Seules les personnes ayant un profil CTD peuvent faire les inscriptions.

La fiche récapitulative sera transmise avec les règlements (prestations et engagements) à votre délégation départementale qui effectuera un règlement global, uniquement des prestations à l'ordre de : Les Archers du Pays de Bray.

(Les engagements étant facturés directement par l'échelon national).

Droits d'engagement individuel à verser à votre comité départemental :

Jeune : 8 euros

Adulte : 15 euros

La date limite des inscriptions et des réservations est le: 03 juin 2024.

Les chèques doivent être émis par le comité départemental de votre département.

Les réservations ne seront prises en compte que si elles sont accompagnées d'un virement bancaire. Bien préciser sur le virement votre numéro de commande.

Contact de Jacques Richard :

Pour toute correspondance : rnj2023@mailo.com

En cas d'urgence : 06 07 22 71 87 ou 03 44 80 53 74

Les comités désireux de faire un virement sont priés de me demander un RIB.

Les Archers détenteurs du Trophée Chlorophylle, les sarbatains détenteurs du Trophée Sarbacane et les Archers et Sarbatains détenteurs du trophée Sarb'Arc, sont priés de ne pas les oublier.



Hébergement

En premier lieu, l'Office de tourisme de Saint Germer de Fly m'a confié le document suivant : Listing_Hébergements-11.2022.pdf joint en annexe.

N'hésitez pas si besoin, à faire appel aux Offices de Tourisme environnants où à consulter leurs pages internet concernant vos besoins en hébergements :

Gournay en Bray : <https://tourismedes4rivieresenbray.com/hebergements/>

Picardie verte : <https://gerberoy-picardieverte.com/ou-dormir/>

Beauvais : <https://www.visitbeauvais.fr/sejourner/hebergements/>



Règlement du rassemblement national jeunes

« Parcours Chlorophylle »

Dans le cadre d'un parcours d'orientation pratiqué en équipe et organisé en pleine nature, le but du rassemblement jeunes est de combiner le tir à l'arc, la découverte de la nature, allié à un questionnaire culturel, afin de développer l'observation et l'esprit d'équipe.

I – Participation

Ce rassemblement est uniquement destiné aux licenciés jeunes à partir de 11 ans et jusqu'à 16 ans révolus. L'effectif maximum comprend cette année 24 équipes de 4 archers (hors équipes de la région organisatrice). Le quota d'équipes par département est déterminé en fonction du nombre de licenciés jeunes du département déclaré lors du recensement.

II – Compositions des équipes

Les équipes sont composées de quatre archers représentant au minimum 2 catégories d'âge différentes. Elles comprendront au minimum une féminine et un sans viseur. Les équipes comprenant un second archer sans viseur se verront créditées d'un bonus de 50 points. Les équipes comprenant une seconde féminine se verront créditées d'un bonus de 50 points. Les deux conditions étant cumulables. Seul le second sans viseur et la seconde féminine donnent droit au bonus. Les équipes sont ouvertes aux archers poulies dans les conditions suivantes : Un seul archer poulies par équipe. Les archers poulies sans viseur sont comptés comme un archer classique avec viseur. Les archers poulies avec viseur avec un malus de 50 points. Une dérogation (avec malus) sera attribuée après examen par la CNS pour les départements ne possédant pas ou peu de féminines jeunes. Les demandes sont à déposer le plus rapidement possible auprès de la CNS qui statuera en s'appuyant sur les statistiques.



III – Principe et déroulement

Le parcours est dit « d'orientation ». Un carnet de route est fourni à chaque équipe. Le parcours comprend 24 haltes à des distances inconnues comprises entre 7 et 16 mètres. Les archers s'élancent sur le parcours par pelotons de deux équipes accompagnées d'un arbitre qui veillera à la sécurité, au bon déroulement des tirs, au marquage des scores, à la cohésion du peloton, en maintenant une ambiance conviviale. Le départ des pelotons se fait à un rythme régulier adapté à la configuration du parcours. Après chaque tir, lors du déplacement entre les cibles, l'arbitre pose les questions simultanément aux deux équipes composant le peloton, et en note les réponses.

Le maximum pouvant être totalisé par équipe est de 4240 points, décomptés comme suit :

TIR	QUESTIONS	ORIENTATION	TOTAL
3160	600	480	4240

Une pause restauration de 45 minutes est obligatoire entre 12h30 à 13h15, auprès de la cible la plus proche, tirée ou à tirer. Le panier repas sera prévu par l'organisateur.

IV – Distances et blasons

Les distances sont inconnues :

- 12 cibles à courte distance comprises entre 7 et 11 mètres
- 12 cibles à longue distance comprises entre 12 et 16 mètres.

Tous les archers tirent à la même distance quelle que soit la catégorie d'âge, seule la taille des blasons diffère.

Le pas de tir est matérialisé par une ligne (tracée à la chaux, rubalise fixée au sol), permettant à plusieurs archers de tirer simultanément (au moins 1 archer de chaque équipe tire simultanément). L'archer se tient les deux pieds en arrière de la ligne.



A chaque halte, chaque archer tire trois flèches. Les cordons sont comptés à l'avantage de l'archer. Les blasons, fournis par la CNS Tir à l'Arc, représentent exclusivement des végétaux (2 séries de 12 blasons différents). Ils sont de tailles différentes en fonction de la catégorie d'âge et de la distance, et référencés comme suit : P = Petits, M = Moyens, G = Grands

Catégories	Distances courtes (7 à 11 m)	Distances longues (12 à 16m)
11/12 ans	M	G
13/14 ans et 15/16 ans	P	M

Le bas de ces blasons doit se situer à plus de 10cm du sol. La côte est mesurée à partir de la zone la plus basse du blason.

Il n'y a pas de volée d'essai, mais des buttes d'échauffement sont placées à la disposition des archers avant le début de la rencontre.

Rappel

Pour des raisons de sécurité et d'équité entre les équipes, les accompagnateurs ne sont pas autorisés à se rendre sur le parcours.

Règlement du rassemblement national Sarbacane

Le Rassemblement National Sarbacane est organisé en parallèle au Rassemblement National Jeunes Tir à l'arc. Il totalise les résultats obtenus sur deux tirs différents : Un tir classique et Un tir en parcours sur cibles 3D animalières (plastique). Il comprend un classement individuel par catégorie, ainsi qu'un trophée par équipe.



I – Participation

Le quota de sarbatains par département est déterminé en fonction du nombre de places disponibles dans la structure d'accueil et du nombre de départements déclarant l'activité lors des recensements annuels.

II – Catégories

Les catégories sont au nombre de 14, liées aux tranches d'âge, sexes et calibres de sarbacane.

JEUNES	11 / 12 ans Masculin et Féminin - diamètre \leq 0,40 pouces
	13 / 14 ans Masculin et Féminin- diamètre \leq 0,40 pouces
	15 / 16 ans Masculin et Féminin- diamètre \leq 0,40 pouces
ADULTES	17 / 25 ans Masculin et Féminin - diamètre \leq 0,40 pouces
	17 / 25 ans Masculin et Féminin - diamètre $>$ 0,40 pouces
	26 ans et plus Masculin et Féminin - diamètre \leq 0,40 pouces
	26 ans et plus Masculin et Féminin - diamètre $>$ 0,40 pouces

III – Déroulement

Les tirs classiques se dérouleront le matin, et le parcours l'après-midi. Selon la taille du pas de tir, et/ou le nombre de participants, la moitié des concurrents pourra tirer le matin en tir classique et l'autre moitié sur le parcours, et inversement pour l'après-midi. Les départs seront tirés au sort. La réglementation du matériel et d'arbitrage du tir classique s'applique à la rencontre.



Tir Classique

Trois séries de 10 volées de 5 traits sur blason classique tricolore de 3 zones, 2min30 par volée.

11 / 12 ans	5 mètres	130 cm +/- 6%	3 cm/ 6 cm/ 9 cm
13 / 14 ans 15/ 16 ans	7 mètres	130 cm +/- 6%	3 cm/ 6 cm/ 9 cm
17 / 25 ans 26 ans et plus	10 mètres	145 cm +/- 6%	3 cm/ 6 cm/ 9 cm

Pour la gestion du pas de tir, se reporter au chapitre du « tir classique » du guide d'utilisation et d'arbitrage de la sarbacane.

Parcours 3D

Parcours sur 16 cibles animalières en 3D, 3 traits à tirer en 1 min sur chaque cible. Chaque trait planté dans la cible rapporte 10 points, soit un total maximum de 480 points. Chaque peloton sera composé au maximum de 5 sarbatains, dont obligatoirement deux adultes.

Distances de Tir inconnues en fonction de la catégorie d'âge.

11 / 12 ans	Entre 4 et 6 mètres	Piquet Vert
13 / 14 ans 15 / 16 ans	Entre 6 et 8 mètres	Piquet Bleu
17 / 25 ans 26 ans et plus	Entre 8 et 12 mètres	Piquet Jaune

Projectiles : Seuls les projectiles de cibles (pointus) doivent être utilisés sur cibles, à savoir : traits clous, traits bois, papier. Les projectiles doivent être capables de se planter sans endommager exagérément la cible (au moins le temps d'une compétition) et permettre une précise évaluation des points réalisés. Le poids et la longueur des fléchettes sont libres. Le diamètre maximum autorisé de la pointe est



de 5 mm. Un projectile ne doit posséder qu'une seule pointe. En cas de plantage d'un projectile dans un autre, son score est celui du projectile dans lequel il s'est planté même s'il touche au blason. Tout projectile avec une pointe aplatie est interdit (lancette, rasoir, etc....)

V – Classement

Individuel

La somme des résultats obtenus à chaque épreuve permettra d'établir un classement individuel par catégorie d'âge, de sexe et de calibre de sarbacane, soit un total de 14 catégories.

Par équipe

Un challenge par équipe, remis en jeu chaque année, est attribué à l'équipe composée d'un jeune (11 à 16 ans) et d'un adulte (17 ans et plus) totalisant les meilleurs scores, toute catégorie d'arme confondue. La composition des équipes sera déclarée lors de l'inscription.

Protocole sanitaire

Pas de consigne particulière pour le moment. Mais bien sûr ne perdons pas notre bon sens : se laver et ou se désinfecter les mains régulièrement, éternuer dans son coude ...

Rappels et recommandations

Contrôle des licences

Rappel : Les licences sont obligatoirement contrôlées sur le pas de tir.

Tenue et comportement des individus

Nous devons être un exemple pour les plus jeunes, notamment face à l'alcool. Si ces rencontres sont l'occasion de faire la fête, elles ne doivent pas être entachées par certaines dérives malheureusement constatées. La présence de toute boisson



alcoolisée est rigoureusement interdite sur le pas de tir. Les arbitres et responsables de peloton seront sensibilisés sur cette question lors de la réunion préparatoire, et des contrôles d'alcoolémie pourraient être effectués sur le pas de tir si des dangers étaient constatés.

Règlements financiers - Droits d'inscription

Rappel important : les chèques adressés directement à la trésorerie nationale par les associations, les CTD ou CTR ou les individuels ne sont pas acceptés.

Ces droits d'inscription sont facturés par l'Echelon National aux comités départementaux ou régionaux à l'issue des épreuves.

Droits à verser en individuel :

Adultes : **15 €**

Jeunes : **8 €**

Indemnisation

Seuls les jeunes sportifs sont indemnisés. Toutes les indemnisations sont versées aux Comités départementaux ou régionaux, à charge pour eux de les reverser aux ayant droits. Avec la nouvelle géographie des régions administratives, les règles d'indemnisation des sportifs jeunes sur les manifestations nationales ont été aménagées.

Ainsi, tous les sportifs de 18 ans et moins en 2024 dont le chef-lieu de département d'appartenance est supérieur à 150 km du lieu de la manifestation nationale, seront indemnisés au taux en vigueur.

Le tarif du kilomètre / athlète est fixé (sur la base de la distance aller, trajet le plus court), quelle que soit la discipline (en sport collectif comme en sport individuel ou par équipe) du chef-lieu du département au lieu de la manifestation nationale :

- 0,050 € pour les participants jeunes à des manifestations nationales.

Du fait de l'utilisation de « Gestarc », et de la possibilité de faire une extraction des inscrits et de leur mode de transport, il n'y a plus de feuille verte à remplir.



Flèches :

Les flèches doivent être marquées sur le tube aux initiales du club et de l'archer. Elles doivent être identiques : tube, plumes, encoches (taille et couleur). Le changement des flèches au cours de la rencontre doit être soumis à l'acceptation de l'arbitre responsable du peloton.

Equipement recommandé :

Nous vous rappelons que la rencontre se déroule sur un parcours de pleine nature. Il est donc recommandé de bien s'équiper : chaussures adaptées, sac à dos (individuel ou par équipe), couvre-chef, vêtement de pluie, vêtements de rechange, crème solaire, bouteille d'eau...

Le comité d'organisation ne pourra être tenu pour responsable des vols ou dégradations qui pourraient être commis sur le site de la compétition.

Merci de respecter les lieux en utilisant pour vos déchets les containers et sacs plastiques qui seront mis à votre disposition tout au long du week-end.

Amendes :

Absence de licence	Licence incomplète	Forfait Injustifié
Adulte : 31,00 €	Adulte : 31,00 €	Individuel adulte : 55,00 €
Jeune : 16,00 €	Jeune : 16,00 €	Individuel jeune et enfant : 35,00 €

Sanction disciplinaire :

Toute association dont un membre fera l'objet d'une sanction disciplinaire (avertissement, exclusion...) devra verser une amende forfaitaire de 10,00 € (avertissement) et 25,00 € (exclusion) par licencié sanctionné.



Les participants ayant fait l'objet d'une amende pour licence manquante, incomplète ou irrégulière, ne pourront bénéficier d'une indemnisation que s'ils ont effectué le versement de l'amende infligée.

Les amendes et sanctions disciplinaires seront facturées par l'Échelon National à l'issue des épreuves aux comités départementaux d'origine des participants en fonction de l'état fourni par le responsable de la CNS ou du GTS.

En cas de forfait, aucune indemnisation ne pourra être versée au bénéfice de l'équipe ou de l'athlète défaillant.

En cas de forfait d'un officiel (prévu dans les règlements), au-delà de l'amende pour forfait injustifié, l'association ne pourra prétendre à la perception des indemnités de déplacement.

Remarque générale : Pour tous renseignements complémentaires, il est conseillé de consulter le règlement sportif.

Contrôle anti-dopage :

Comme pour toute épreuve, un contrôle anti-dopage peut être effectué lors de la rencontre. Un local est prévu et sera indiqué.



Le comité d'organisation est composé de :



Comité UFOLEP Oise
60000 Beauvais

Président : Philippe MACHU



Les Archers du Pays de Bray
60650 BLACOURT

Président : Jacques RICHARD